

Visite du ministre de l'énergie sur le site d'Ambatolaona Priorité à l'électrification rurale



A retenir

- Guinard Energies a déployé un système hybride hydrolien/solaire avec stockage sur la commune d'Ambatolaona en septembre 2018
- Guinard Energies et son partenaire GRET ont déposé un programme d'engagement environnemental (PREE) auprès du Ministère de l'Énergie et des Hydrocarbures conformément à la législation malgache
- Samedi 11 mai 2019 : visite du Ministre de l'énergie, de l'eau et des hydrocarbures (MEEH): M. Vonjy Andriamanga

Dupliquer le projet Ambatoloana

Ce samedi 11 mai 2019, le Ministre de l'Énergie de Madagascar, M. Vonjy Andriamanga, accompagné de la délégation du Ministère de l'Énergie, de l'Eau et des Hydrocarbures(MEEH) a visité l'installation de production électrique du village d'Ambatoloana.

Le projet a pour but de démontrer la faisabilité opérationnelle d'un système de production d'électricité hybride intégrant des hydroliennes. Pour le MEEH, « il s'agit alors de dupliquer le projet Ambatoloana sur près de **quatre-vingt sites sur tout le territoire national** dans la mesure où le taux d'électrification est encore au plus bas surtout dans les milieux ruraux », déclare Vonjy Andriamange, ministre de l'Énergie.

Projet ERHYGE, l'électrification rurale hybride

Dans le cadre du programme d'Électrification Rurale par HYdrolienne Guinard Energies

(ERHYGE), Guinard energies et ses partenaires GRET et SM3E ont déployé sur la commune d'Ambatolaona une unité de production d'électricité comprenant une hydrolienne P66, un ensemble photovoltaïque de 4kWc couplés à une solution de stockage sur un parc batteries.

Autorisation Environnementales du PREE 22 janvier 2019

Le 22 janvier 2019, une délégation du Programme d'Engagement Environnemental s'était rendue sur le site d'Ambatolaona pour constater l'installation et a délivré l'Autorisation Environnementales. Une délégation de la Direction Générale de l'Energie s'est rendue sur le site d'Ambatolaona le 22 janvier afin de constater le contenu effectif du PREE et délivrer l'**Autorisation Environnementale**.

Rappelons que le Programme d'Engagement Environnemental ne s'attache pas seulement à un suivi du milieu animal ou végétal mais s'engage également sur la gestion des équipements (batteries, modules photovoltaïques...) arrivés en fin de vie et le suivi de l'impact de l'arrivée de l'électricité sur la vie du village, et celle de ses habitants.



Délégation du MEEH & GRET

www.guinard-energies.bzh

Contact presse : Philippe Craneguy (Directeur Général)

contact@guinard-energies.bzh

Téléphone : 09 84 45 71 87